



Communiqué de la Fédération Des Travailleurs de la Métallurgie CGT

AFFAIRE UIMM : UNE PRIME A LA VALISE ?

Après la mise en examen de Denis GAUTIER-SAUVAGNAC, à partir d'un soupçon de détournement de 600 millions d'euros afin de casser l'action syndical, après les révélations de non paiement de cotisations sociales et de travail dissimulé, l'UIMM et son ancien président sont à nouveau au centre d'une trouble actualité.

La presse révèle ce matin que DGS aurait, en quelque sorte, touché un parachute doré équivalent de 1,5 millions d'euros pour mise à la retraite. De surcroit, l'UIMM aurait décidé d'assumer toutes les conséquences juridiques et fiscales des faits révélés. Ces nouvelles annonces médiatiques viennent d'être confirmées par l'organisation patronale dans un communiqué de presse.

La FTM-CGT ne peut, qu'une nouvelle fois, exprimer sa profonde indignation, quant à ces nouvelles révélations sur ce dirigeant patronal et son organisation. Ces derniers n'ont de cesse de culpabiliser les salariés et les privés d'emplois, sur le niveau de leurs revenus, et nient la réalité de la pénibilité du travail.

Nous sommes face à un véritable adepte du « faites ce que je dis mais pas ce que je fais ».

Nous comprenons mieux pourquoi ni l'UIMM, ni son nouveau président n'ont toujours pas condamné l'auteur de ces pratiques, tel que nous l'avions demandé. Il y a urgence à engager rapidement la négociation d'un accord, pour définir les principes de base d'un dialogue social honnête et équilibré, à partir d'une juste représentativité des organisations syndicales.

Nous encourageons les salariés à poursuivre et amplifier les luttes en cours, sur le thème des salaires et du pouvoir d'achat. Les revendications sont légitimes et justes. Elles doivent être entendues dans les entreprises et au niveau des chambres patronales, notamment lors de la journée de mobilisation du 4 mars.

Montreuil, le 29 février 2008

